

Eoliennes en Pays de Vilaine: 10 ans de lutte pour une transition énergétique citoyenne

10 ans après la naissance de l'association *Eolienne en pays de Vilaine*, vous avez créé le premier parc éolien citoyen de France sur le site de Béganne, qu'en est-il du site de Séverac en Loire Atlantique ?

Le premier parc éolien citoyen à Béganne (Morbihan, Pays de Redon) est en construction. Les travaux seront terminés en septembre. Il sera constitué de 4 éoliennes et couvrira les besoins en électricité de 8000 foyers hors chauffage. La société Begawatt, qui fonctionne sur un principe coopératif été créée en septembre 2010 pour gérer l'exploitation de ce parc.

En ce qui concerne le second parc, nous avons obtenu un permis de construire en octobre 2011. Les travaux devraient avoir déjà bien avancé en octobre 2014.

Vous avez lancé un réseau régional des énergies citoyennes, vous animez le réseau Taranis pour le développement des projets similaires... Considérez-vous que la mise en réseau et les partenariats sont une valeur sûre pour développer ses projets ?

Ce n'est pas forcément essentiel pour développer nos projets, mais surtout pour que d'autres projets similaires voient le jour. Nous voulons apporter une aide aux porteurs de projets car on note des difficultés dans la démarche juridico-économique, et leur formation n'est pas toujours appropriée. La mise en réseau consiste à mutualiser des connaissances. Bien sûr, nous en profitons. Mais nous sommes surtout dans une démarche de diffusion de ces connaissances car nous avons déjà une expérience solide en la matière.

Comment se passe généralement la mise en place d'un partenariat ou d'un réseau ?

Le plus souvent, ce sont les porteurs de projets qui viennent se renseigner lors de nos réunions d'information.

Comment se porte le domaine de l'accompagnement de projets ?

Le réseau Taranis a été lancé il y a un an et demi. Il est aujourd'hui constitué de 30 porteurs de projets et il progresse. Quant au réseau Loire-Atlantique, il a été lancé cette année et il en comporte à ce jour une vingtaine.

Quel sont les obstacles que vous rencontrez le plus souvent ? Et d'une certaine manière, qu'est ce qui vous ralentit ?

Le plus compliqué dans la mise en place du projet citoyen reste la domaine juridique et financier. Quant à la dimension citoyenne de l'entreprise, elle est encore nouvelle en France et nécessite beaucoup de sources d'investissements. Cela repose sur la mise en place d'une structure juridique sociétale. L'enjeu est notamment de convaincre les banques de la crédibilité du projet citoyen. Il y a des pionniers dans ce domaine comme Enercoop. Mais d'autres projets se sont heurtés à ces frontières juridico économiques, comme le projet éolien de Brocéliande qui a mobilisé peu de citoyens.

Comment avez-vous tiré votre épingle du jeu?

Nous nous sommes appuyés sur deux outils : nous avons participé à la création du fonds Energie Partagée Investissement, une société qui nous a notamment permis de communiquer en toute transparence sur le financement des travaux. Puis, 53 clubs d'investissement, dont une partie adhère à la [fédération des Cigales](#) (Clubs d'investisseurs locaux au service du développement d'entreprises solidaires. ndlr), ont été créés. Cela représente au total 783 investisseurs individuels.

Autre chose, notre capital est également composé de plusieurs collèges. Ces investissements coopératifs nous ont permis de

développer une assise locale forte et une mobilisation financière significative. Rappelons que dans un projet citoyen, le pouvoir est détenu par ses représentants.

En mai dernier, la ministre de l'écologie de l'époque Delphine Batho s'est déplacée à Rennes pour évoquer la transition énergétique Bretonne. Le groupe EELV et l'association Gaspere en ont profité pour manifester leur désaccord du projet de centrale à gaz. Comment vous positionnez-vous par rapport à ce projet ?

Nous privilégions les énergies renouvelables et les économies d'énergies. Nous ne sommes pas dans une démarche politique mais nous croyons en trois moyens d'action: la production d'énergies renouvelables, l'économie d'énergie et les unités de stockage d'énergies, comme le barrage du mur de Bretagne. Le stockage est un point faible dans les énergies renouvelables.

Aujourd'hui, la consommation de chauffage électrique est en forte progression en Bretagne et le RTE (réseau de transport d'électricité ndlr) est du coup difficile à gérer. La capacité de production et de diffusion est sur-dimensionnée alors que l'on peut remplacer l'énergie électrique par une bonne isolation et un recours à des solutions renouvelables comme la biomasse, l'éolien... Pour nous, le choix d'investir dans des ressources fossiles va à l'encontre du principe de transition énergétique.

On considère souvent la Bretagne comme une péninsule énergétique, dont le réseau énergétique est fragile. Pensez-vous que le travail de votre association, l'aboutissement des projets et le réseau qu'elle a créé démontre le contraire ?

Oui, et même si pour l'instant, nos actions sont encore modestes, nous sensibilisons les citoyens petit à petit. Plus nous aidons à l'aboutissement de projets citoyens, plus on sensibilise les individus. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières !

Quels sont vos projets futurs ?

Nous avons trois objectifs qui sont désormais atteints ou en phase de l'être : produire de l'électricité à partir d'un parc éolien citoyen, informer le public sur l'énergie renouvelable citoyenne et décliner l'expérience en accompagnant des porteurs de projets.

Désormais, nous souhaitons ouvrir nos compétences vers l'énergie solaire, le groupement d'achat... Lors de notre prochain rendez-vous le 1er septembre à Béganne (56) à l'occasion de notre 10^e anniversaire, nous évoquerons ces thématiques auprès du conseil d'administration et de l'ensemble des personnes présentes. Nous souhaitons devenir un pôle de référence et de formation porteur d'énergies renouvelables citoyennes.

Pus d'infos:

www.eolien-citoyen.fr/